



PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

L'agence Bbc Permis ne propose pas de formations spécifique pour handicap
Si le formateur a un doute sur l'existence d'un éventuel handicap il demandera de réaliser une visite médicale auprès d'un médecin agréé

S'il s'avère que l'élève à besoin de moyens adaptés à son handicap et que nous ne pouvons satisfaire ces besoins, nous communiquerons les coordonnées du bureau de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) habilité à vous renseigner sur les auto-écoles proposant des véhicules aménagés.

A savoir : Le formateur référent handicap au sein de l'agence Bbc Permis est Mr Le Roi Pierre qui suivant le handicap accompagnera l'élève lors de la formation chez nous ou orientera vers un établissement spécialisé et équipé.